Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 022-212202832-20260327-202_03_2026-DE

SEANCE DU 27 Mars 2026

Le 27 mars deux mille vingt-six, à dix-huit heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Olivier GUERVILLY, à la salle polyvalente de de Saint-Clet

Date de la convocation :	Le 23 Mars 2026	
Présents :	Olivier GUERVILLY Odile HERVE Gilles LE CALVEZ Ghislaine COTREL Arnaud LE BRAS Laure ROPERS Romain LE CABEC	Alexandre LE DANTEC Sophie MENGUY Eric MORDELET Hélène CORBEL René QUEMENEUR Raphaël LOUBATON
Absents excusés :	Sylvie LE NORMAND Myriam BIDAULT	
Absents :		
Pouvoirs :	Sylvie LE NORMAND => Odile HERVE Myriam BIDAULT => Ghislaine COTREL	
Quorum :	Atteint	
Secrétaire de séance :	Arnaud LE BRAS	

N°202.03.2026 - Création et composition des commissions municipales :

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant que le conseil municipal peut former des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, avec 15 voix pour dont 2 pouvoirs

DÉCIDE :

DE CREER les commissions municipales comme suit :

- Commission voirie – travaux – affaires rurales et environnement
- Commission finances et personnel communal
- Commission vie associative – enfance – jeunesse et affaires scolaires
- Commission communication

DE COMPOSER les commissions comme suit :

Commission voirie – travaux – affaires rurales et environnement
Président : Olivier GUERVILLY, Maire
Membres :

- Arnaud LE BRAS
- Eric MORDELET
- Alexandre LE DANTEC
- Romain LE CABEC
- René QUEMENEUR
- Gilles LE CALVEZ

Commission finances et personnel communal
Président : Olivier GUERVILLY, Maire
Membres :

Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 022-212202832-20260327-202_03_2026-DE

- Odile HERVÉ
- Laure ROPERS
- René QUEMENEUR
- Hélène CORBEL
- Raphaël LOUBATON

Commission vie associative – enfance – jeunesse et affaires scolaires
Président : Olivier GUERVILLY, Maire
Membres :

- Odile HERVÉ
- Laure ROPERS
- Eric MORDELET
- Alexandre LE DANTEC
- Myriam BIDAULT
- Sophie MENGUY
- Hélène CORBEL

Commission communication
Président : Olivier GUERVILLY, Maire
Membres :

- Ghislaine COTREL
- Laure ROPERS
- Myriam BIDAULT
- Eric MORDELET
- Sophie MENGUY
- Gilles LE CALVEZ

DE DEFINIR le rôle des commissions comme suit :
Les commissions municipales sont chargées d'étudier les affaires relevant de leur domaine de compétence et de formuler des propositions au conseil municipal.
Elles peuvent être consultées sur tout dossier relevant de leur champ d'intervention.

DE DEFNIR le fonctionnement des commissions comme suit :
Les commissions se réunissent sur convocation du maire ou de l'élu référent, en fonction des besoins et de l'actualité des dossiers.

DE CHARGER le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre

Le Maire,
Olivier GUERVILLY

MAIRIE DE SAINT-CLET
22260

Le Secrétaire de séance,
Arnaud LE BRAS